

Temps de l'Avent - Semaine avant Noël: 18 décembre

Texte de l'Évangile (Mt 1,18-24): Voici quelle fut l'origine de Jésus Christ. Marie, la mère de Jésus, avait été accordée en mariage à Joseph; or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint. Joseph, son époux, qui était un homme juste, ne voulait pas la dénoncer publiquement; il décida de la répudier en secret.

Il avait formé ce projet, lorsque l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit: «Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse: l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint; elle mettra au monde un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire: "Le-Seigneur-sauve"), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés». Tout cela arriva pour que s'accomplît la parole du Seigneur prononcée par le prophète: Voici que la Vierge concevra et elle mettra au monde un fils, auquel on donnera le nom d'Emmanuel, qui se traduit: "Dieu-avec-nous". Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit: il prit chez lui son épouse.

«Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse»

Abbé Antoni CAROL i Hostench
(Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, la liturgie de la parole nous invite à considérer le merveilleux exemple de saint Joseph. Il fut extraordinairement généreux et délicat envers Marie, sa fiancée.

Il est hors de doute que tous deux étaient d'excellentes personnes, qui s'aimaient

plus que tout autre couple. Mais, en même temps, il faut reconnaître que le Très-Haut voulut que leur amour conjugal passât par des circonstances très exigeantes.

Le Pape saint Jean Paul II a écrit que «le christianisme est la surprise d'un Dieu qui s'est mis du côté de sa créature». De fait, c'est Lui qui prit "l'initiative": pour venir en ce monde, il n'a pas attendu que nous le méritions. Malgré ça, il propose cette initiative, il ne l'impose pas: c'est tout juste s'il ne demande pas la permission, dirions-nous. Sa vocation de Mère de Dieu, il la proposa à Marie —mais ne la lui imposa pas! «Lui, qui avait eu le pouvoir de tout créer à partir du néant, refusa de refaire sans le concours de Marie ce qui avait été profané» (Saint Anselme).

Mais Dieu ne demande pas seulement notre permission; il veut aussi que nous participions à ses plans, et que cette participation soit héroïque. Et tel fut le cas pour Marie et Joseph. L'Enfant Jésus avait besoin de parents. Mieux, il avait besoin de parents héroïques, qui durent se battre pour défendre la vie du "petit Rédempteur".

Il est très beau que Marie n'ait révélé que fort peu de détails de son enfantement: un événement aussi emblématique n'est raconté qu'en deux versets (cf. Lc 2,6-7). Elle fut en revanche plus disert sur la délicatesse de Joseph, son époux, envers elle. Le fait est que «avant qu'ils aient habité ensemble, elle fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint» (Mt 1,19), et pour ne pas risquer de ternir sa réputation, Joseph était prêt à disparaître discrètement et à renoncer à son amour (circonstance qui entraînait un certain discrédit social). Ainsi, avant que la loi de la charité n'ait été promulguée, saint Joseph la pratiquait déjà: Marie (et sa juste relation avec elle) fut sa loi.